



La Maison des Sciences de l'Homme de Tours comprend 6 équipes de recherche en Sciences Humaines et Sociales composées de chercheurs de pratiquement toutes les disciplines, de l'histoire à la littérature, de la sociologie au droit, de la psychologie à l'archéologie, etc. La surface scientifique des compétences réunies amène la MSH à proposer à la Région Centre des réponses aux appels d'offres de recherche, voire à présenter les centres principaux d'intérêts des équipes. Les savoirs en cours d'élaboration à travers des programmes sont valorisés par les services mutualisés de la MSH au profit de toute la communauté intéressée à ces questions.

Sur le thème «Habitat de demain», la compétence des équipes de la MSH est particulièrement pointue. Nous présentons, pour l'appel à projets de l'automne 2008, deux dossiers qui amorcent des démarches de collaboration avec la région, ZECO 3 E et UPHA, et qui seront suivies de propositions aux prochains appels d'offres.

Pour marquer cette initiative, nous souhaitons, dans la mesure où les deux dossiers indépendants scientifiquement, seraient retenus pour un soutien régional, organiser, après les rapports de fin de recherche, une journée de présentation publique des travaux réalisés.

Sylvette DENEFLÉ

Directrice de la Maison des Sciences de l'Homme de Tours



[www.univ-tours.fr/msh](http://www.univ-tours.fr/msh)  
CNRS – Université F. Rabelais M.S.H. « Villes et Territoires »  
UMS 1835 – BP 60449 – 33 allée Ferdinand de Lesseps 37204 TOURS –  
Cedex 03  
Secrétariat : (33) 02 47 36 15 37 / Fax : (33) 02 47 36 15 38 / Email :  
[msh@univ-tours.fr](mailto:msh@univ-tours.fr)



## I- FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET (1 PAGE)

<b>Titre court du projet :</b>		<b>Usages et programmation de l'habitat</b>										
<b>Durée du projet (mois) :</b>		12 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	36 <input type="checkbox"/>	<b>Acronyme :</b>		<b>UPHA</b>					
<b>Responsable (coordinateur scientifique) :</b>		Nom : Nora SEMMOUD Ville : Tours Tél. : 06 75 74 97 80 Email : norasemmoud@wanadoo.fr Adresse : MSH Villes et territoires 33, allée Ferdinand de Lesseps BP 60449 37204 TOURS cedex 03										
<b>Partenaires et tutelles :</b>	Nom court ou sigle de l'unité	BRGM	CEA	Cemagref	CNRS	INRA	INSERM	IRD	MNHN	UOrléans	UTours	Autres
	1 (unité coordinatrice)	UMR CITERES (EMAM, COST, IPAPE) <sup>1</sup>										
2 P	Maison des Sciences de l'Homme <sup>2</sup> de Tours											
Non académiques <sup>3</sup> :												
3 P. Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise												
<b>Axe thématique régional (positionnement obligatoire, plusieurs choix possibles) :</b>		<input checked="" type="checkbox"/> Habitat de demain <input type="checkbox"/> Déplacements, gestion des flux des personnes et des biens <input type="checkbox"/> Nutrition, santé, bien-être <input type="checkbox"/> Tourisme et loisirs										
<b>Domaine scientifique (plusieurs choix possibles) :</b>		<input type="checkbox"/> Energie et Matériaux <input type="checkbox"/> Sciences du Vivant <input type="checkbox"/> Sciences de la Terre, de l'Environnement et de l'Univers <input checked="" type="checkbox"/> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> Mathématiques, Physique, Informatique, Electronique <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :										
<b>Budget du projet (€) :</b>		<b>Coût complet</b>					<b>Subvention demandée à la Région</b>					
<input checked="" type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC		Investissement : 0					Investissement : 0					
		Personnel : 207 378 €					Personnel : 67 324 €					
		Fonctionnement : 15 000 €					Fonctionnement : 15 000 €					
		TOTAL : 225 671 €					TOTAL : 85 617 €					
<b>Résumé non confidentiel en langage vulgarisé du projet (12 lignes maximum, Arial 11)</b>												

<sup>1</sup> Le groupement de projet est constitué d'un partenariat entre trois équipes de l'UMR CITERES : Equipe Mondes Arabe et Méditerranée (EMAM) ; Constructions politiques et sociales des territoires (COST) ; Equipe Ingénierie du projet d'aménagement paysage et environnement (IPAPE)

<sup>2</sup> La MSH « chapeaute », par ailleurs, deux projets, « Usages et programmation » porté par trois équipes de l'UMR CITERES et « coopératives d'habitat » porté par le LERAD et CITERES.

<sup>3</sup> Bien que la Ville Montlouis-sur-Loire ait souligné son intérêt pour la présente recherche, notre interlocutrice Madame Fabienne Poisson, responsable du service urbanisme et des marchés publics de la Ville a préféré ne pas officialiser le partenariat à cause de sa lourde charge de travail. Elle s'est tout de même engagée à nous aider dans la mesure de ses disponibilités.

Partant de la question : comment définir l'habitat de demain ?, nous orientons la réflexion sur les rapports entre la conception de l'habitat et son appropriation par l'utilisateur. L'analyse des pratiques d'appropriation et des usages des habitants doit permettre de mettre en évidence les modes d'adaptation et d'ajustement de l'habitat aux modes de vie et aux nouveaux besoins. C'est précisément dans ce processus de mise en conformité de l'espace que se trouvent les clés pour la programmation de l'habitat. Ce processus donne à voir les tendances nouvelles en termes de pratiques et de représentations qui préfigurent vraisemblablement les évolutions spatiales de l'habitat. Il s'agira également d'analyser comment les politiques publiques en matière d'habitat sont assimilées et réinterprétées par les usagers (le développement durable, la mixité sociale, la densité et la compacité, etc.). Les cas d'étude, à Tours et à Orléans, concerneront plusieurs formes d'habitat, destinées à des populations aux revenus différents. Cet échantillon permettra, sinon une généralisation, du moins une programmation ciblée pour des produits précis en matière d'habitat.

## II- DESCRIPTIF SIMPLIFIÉ DU PROJET (1 PAGE)

### Objectifs et finalités

*(15 lignes maximum en Arial 11, simple interligne)*

L'intitulé de la thématique « l'habitat de demain » suggère une vision prospective sur les modes d'habiter qui renvoient à l'évolution des modes de vie. Dans cette perspective, nous proposons d'orienter la réflexion sur la question suivante : comment définir les orientations qui permettront une meilleure définition de l'habitat de demain ? L'objectif n'est évidemment pas de déboucher sur la configuration précise de l'habitat de demain ou sur une quelconque forme architecturale idéale pour l'homme de demain, mais de construire les approches ou les paradigmes qui, à partir de la compréhension des modes d'habiter, permettraient d'en cerner les caractéristiques et les attributs dans leur évolution. En considérant les rapports dialectiques entre les conditions de production de l'espace résidentiel et les conditions de son usage, nous privilégions l'entrée par les pratiques d'appropriation des habitants et la façon dont ils adaptent et ajustent leur l'habitat à leurs modes de vie et à leurs besoins. Dans ce processus de mise en conformité de l'espace, il s'agira de distinguer les tendances nouvelles en termes de pratiques et de représentations qui préfigurent vraisemblablement les évolutions spatiales de l'habitat et qui permettent de déterminer les potentialités que recèlent certains espaces résidentiels.

Il s'agira également d'analyser comment les injonctions des politiques publiques en matière d'habitat sont assimilées et réinterprétées par les usagers (le développement durable, la mixité sociale, la densité et la compacité, etc.). Ce qui suppose, en particulier, de saisir comment les habitants se représentent et/ou s'approprient les conceptions technico-architecturales récentes s'inscrivant dans les normes environnementales. L'objectif étant au final de donner les matériaux nécessaires à une programmation de l'habitat qui permette d'articuler l'offre aux profils des destinataires.

### Programme de travail

*(15 lignes maximum en Arial 11, simple interligne)*

- Organisation de la recherche : définition des formes de pilotage et de suivi, détermination précise du programme de travail et répartition des tâches ;
- Préparation du travail de terrain : étude statistique des quartiers examinés, canevas d'entretien, formation des enquêteurs, procédure de retranscription des entretiens, définition des échantillons et RDV avec les interviewés
- Travail de terrain : entretiens, relevés, photos et films des espaces les plus significatifs, retranscription des entretiens, réunions régulières d'évaluation et d'ajustement
- Traitement des enquêtes, grille d'analyse, travail d'interprétation et premières analyses
- Ateliers de restitution aux moments clés de la recherche en présence des partenaires non académiques et de chercheurs experts sur la question de l'habitat. Trois ateliers : 1. fin de la 1<sup>ère</sup> année : présentation des 1<sup>ers</sup> résultats de l'enquête et des 1<sup>ères</sup> pistes de réflexion ; 2. fin du 1<sup>er</sup> semestre de la seconde année : présentation de l'analyse des tendances en matière

d'appropriation de l'habitat ; 3. fin du 2<sup>ème</sup> semestre de la seconde année : rapport final avec les orientations en matière de programmation urbaine et les prolongements à donner à la recherche.

- Séminaire ouvert aux collectivités territoriales et aux promoteurs immobiliers
- Publications articles dans des revues (et d'ouvrage en dehors des 24 mois)

### **Retombées scientifiques, techniques, socio-économiques et environnementales**

*(15 lignes maximum en Arial 11, simple interligne)*

La recherche se fixe l'objectif de définir une méthodologie en matière de programmation de l'habitat plus proche des réalités actuelles des ménages qui peut servir tant aux maîtres d'ouvrage qu'aux maîtres d'œuvre. Cette méthodologie doit permettre d'adapter la programmation de l'habitat à l'évolution des modes de vie, des pratiques et des usages des habitants dans leur espace résidentiel. La recherche débouche, par ailleurs, sur des orientations en matière de programmation de l'habitat qui peuvent servir de bases de réflexion aux collectivités territoriales pour l'élaboration de leur PLH. Les orientations en matière de programmation de l'habitat offrent également les éléments qualitatifs d'évaluation et d'appréciation des projets d'habitat par les collectivités territoriales, éléments qui peuvent servir dans les négociations avec les promoteurs immobiliers autour des autorisations de construire. Les collectivités veilleront ainsi que les projets d'habitat intègrent certaines dimensions fortes dans la définition des logements, des espaces semi-collectifs et collectifs. De la même façon, les résultats de cette recherche devront inspirer les promoteurs immobiliers, les constructeurs et les lotisseurs, ainsi que tous les opérateurs privés intervenants dans la programmation en matière d'habitat.

## **III- PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET**

### **III-1- Objectifs et contexte**

*(2 pages maximum en Arial 11, simple interligne)*

*On précisera les objectifs et les enjeux en les situant dans le contexte international (état de l'art), ainsi que la position des partenaires dans ce contexte (participation à des réseaux, implication dans des projets financés par l'ANR ou le PCRD européen, ...).*

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la question de l'habitat préoccupe autant les acteurs politiques que les chercheurs. L'histoire de l'habitat a été jalonnée de crises et aujourd'hui, ainsi que le souligne Claude Driant<sup>4</sup>, la hausse des prix de l'immobilier, les effets de la crise américaine, le problème récurrent des sans-logis, etc., remettent la question du logement au premier plan de l'agenda politique. Dans ce contexte et afin que les politiques soient plus efficaces, il nous semble que la question de l'identification de la demande sociale en matière d'habitat est un élément essentiel. Nous privilégions l'entrée par les modes d'appropriation et d'usage des habitants car elle permet de déterminer la demande sociale dans sa complexité, dans sa quotidienneté

De nombreuses recherches ont privilégié cette entrée, nous évoquerons celles qui présentent une forte proximité avec notre approche. Il y a d'abord les travaux du Centre de Recherche sur l'Habitat<sup>5</sup> qui portent spécifiquement sur les usages des territoires urbains par les citoyens. Une partie d'entre eux a porté sur les rapports entre la production du logement et les usages des espaces résidentiels. Les chercheurs travaillant sur cette question ont tenté de comprendre comment les distributions résidentielles des groupes et des individus aboutissent à produire des milieux sociaux localisés qui agissent directement sur les pratiques citoyennes. Ils ont produit un travail sur les catégories d'habitat et leur signifiant social (logements sociaux, logements de passage, logements anciens, etc.) ainsi que sur les espaces qui leur sont habituellement associés (logements sociaux versus banlieues ou quartiers de grands ensembles ; habitat ancien versus quartier populaire ou quartier de centre-ville par exemple). Les chercheurs se sont notamment attachés à comprendre les différents modes d'accès et de pratique des logements, afin d'interroger « les mœurs générales » de la société (conception de la famille, de l'intimité, des

<sup>4</sup> Driant (Jean-Claude), 2008, *Politiques de l'habitat et crises du logement*, La Documentation française Colle. Problèmes politiques et sociaux n° 944, 112 p.

<sup>5</sup> UMR LOUEST 7145

sphères privée et publique, des pratiques de voisinage, d'accueil et d'hospitalité, etc.), y compris au niveau des idéologies et des représentations<sup>6</sup>.

La question de l'appropriation de l'espace s'impose alors comme un moyen de saisir la confrontation des usagers à l'espace conçu de l'habitat. C'est dans le décalage entre l'espace conçu et les aspirations des habitants que prend place l'appropriation de l'espace, c'est-à-dire les modes d'ajustement, d'adaptation, de rectification et de mise en conformité, par les formes d'occupation, de transformation des lieux et d'accrochage de significations à travers la localisation d'objets et d'activités spécifiques au mode de vie de chaque habitant. Le terrain passionnant des phénomènes d'appropriation fait écho à celui des processus d'actualisation de l'habitus décrits par Pierre Bourdieu<sup>7</sup> (1972), des processus qui transforment, adaptent, retournent ou annulent un espace. En fait, les habitants n'actualisent leur habitus qu'en composant avec un cadre physique particulier. Etant entendu que les schèmes pratiques à la base de cette actualisation, quelle que soit leur inertie, subissent des mutations qui apparaissent à l'occasion du décodage des significations dans les modalités d'un usage constamment réitéré et renouvelé des lieux. Le processus de réappropriation ou de mise en conformité des lieux avec l'habitus représente également des stratégies pour dépasser les obstacles dressés par la violence symbolique<sup>8</sup>. Ainsi, chez Pierre Bourdieu, le concept d'actualisation des habitus désigne cette confrontation entre habitus et violence symbolique.

L'analyse s'appuie nécessairement sur la notion de compétence de l'habitant définie par Henri Raymond<sup>9</sup>, auteur dont l'apport conceptuel sur l'appropriation<sup>10</sup> imprègne cette réflexion. Ainsi, un espace investi et approprié se superpose à l'organisation physique de l'espace public. La recomposition sociale de l'espace, entendue comme la confrontation entre l'espace concret (l'espace social) et l'espace abstrait des concepteurs (H. Lefebvre, 1970, p. 44) fait apparaître en fin de compte ce que Henri Lefebvre désigne de contre-espace. Dans cette dynamique, les propriétés d'un espace peuvent soit contrarier les modalités d'appropriation de la population, soit au contraire leur offrir des supports stimulants, selon la logique qui a prévalu dans leur conception. Les modes d'appropriation vont architecturer l'espace par des lieux de mise en scène ou au contraire d'évitement, par un système de repérage, d'intériorité et d'extériorité et par la survalorisation de certains lieux pendant que d'autres seront tout simplement « annulés ». Les usages, les significations sociales et leur imbrication aux registres imaginaires et symboliques (M. Bonetti<sup>11</sup>, 1994, p. 20) participent à architecturer cette recomposition sociale de l'espace. Elle se manifeste par ailleurs à plusieurs échelles : dans l'espace domestique et ses articulations avec le quartier, dans l'ensemble du quartier et dans son positionnement au sein de la structure

<sup>6</sup> Exemples de publications des chercheurs du CRH : AUTHIER (Jean-Yves), BACQUE (Marie-Hélène), (GUERIN France), 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte. LEVY-VROELANT (Claire), LAFLAMME (Valérie), ROBERTSON (Douglas), SMYTH (Jim) (dir.), 2007, *Aux marges du palais. Héritages et perspectives du logement précaire en Europe*. Paris : l'Harmattan. LEVY-VROELANT (Claire), FAURE (Alain), 2007, *Une chambre en ville : hôtels meublés et garnis de Paris, 1860-1890*. Paris : Editions Créaphis, 430 p.

DUFAUX (Frédéric), FOURCAUT (Annie) (dir.), 2004, *Le monde des grands ensembles*. Paris : Editions Créaphis, 264 p.

<sup>7</sup> BOURDIEU (Pierre), 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, coll. Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques.

<sup>8</sup> « [...] l'espace est un lieu où le pouvoir s'affirme et s'exerce, et sans doute sous la forme la plus subtile, celle de la violence symbolique comme violence inaperçue : les espaces architecturaux, dont les injonctions muettes s'adressent directement au corps, obtenant de lui, tout aussi sûrement que l'étiquette des sociétés de cour, la révérence, le respect qui naît de l'éloignement ou, mieux, de l'être-loin, à distance respectueuse, sont sans doute les composantes les plus importantes, en raison même de leur invisibilité [...], de la symbolique du pouvoir et des effets tout à fait réels du pouvoir symbolique. ». BOURDIEU (Pierre), 1993, « Les Effets de lieu », in BOURDIEU (Pierre) (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 249-261.

<sup>9</sup> RAYMOND (Henri), 1991, *Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux*, Paris, L'Harmattan, 247 p.

<sup>10</sup> Voir également les travaux de HAUMONT (Nicole), 1976, « Les Pratiques d'appropriation du logement », actes de la conférence de Strasbourg, *Appropriation de l'espace*, éd. scientifique P. Korosec-Serfaty ; CERTEAU (Michel de), GIARD (Luce), MAYOL (Pierre), 2003 (1<sup>re</sup> éd. 1994), *L'invention du quotidien*, tome 2 *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais, 415 p. ; HAUMONT (Nicole), LEVY (Jean-Jacques), 1998, *L'urbain dans tous ses états. Faire, dire et vivre la ville*, Paris, L'Harmattan ; HAUMONT (Nicole) (dir.), 2001, *La Ville : agrégation et ségrégation sociales*, préface de RAYMOND (Henri), Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, 219 p. ; HAUMONT (Nicole), 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1966), *Les Pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, 150 p. ; PINSON (Daniel), 1992, *Des Banlieues et des villes*, Paris, Editions Ouvrières ; 1993, *Usage et architecture*, Paris L'Harmattan ; 1996, *Architecture et modernité*, Paris, Flammarion ; FREY (Jean-Pierre), op. déjà citée et d'autres auteurs comme Agnès Deboulet, Isabelle Bery-Chikhaoui et Françoise Navez-Bouchanine (la liste étant loin d'être exhaustive).

<sup>11</sup> BONETTI (Michel), 1994, *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*, Marseille, Hommes & Perspectives, coll. Reconnaissances, 229 p.

urbaine. Les individus n'engagent pas, à proprement parler, de transformations de l'espace public au sens où l'on peut l'observer dans l'espace domestique. Pour autant, leurs modalités d'appropriation configurent l'espace simultanément par les significations qu'ils vont accrocher à chaque lieu et par la « matérialité » de leurs usages (fréquentation, déplacement, évitement, etc.). Les chercheurs de l'équipe ont, pour la plupart, déjà travaillé sur cette thématique. Certains appartiennent au GIS Réseau Socio-Economie de l'Habitat, d'autres ont participé à un programme ANR blanc sur « Espace Habité et espace anticipé » (2005/2007), d'autres encore ont travaillé sur l'habitat informel en Afrique.

### III-2- Description du projet et résultats scientifiques et techniques attendus

(4 pages maximum en Arial 11, simple interligne)

*L'originalité et le caractère ambitieux du projet ainsi que sa contribution à la structuration de la recherche régionale devront être précisés. L'interdisciplinarité et l'ouverture à diverses collaborations seront à justifier en accord avec l'orientation du projet. Si nécessaire, des précisions pourront être apportées pour compléter les renseignements fournis dans les Sections III-4 (structuration et calendrier prévisionnel) et III-5 (moyens financiers et humains).*

Les approches de la question de l'habitat ont souvent privilégié les études statistiques, les enquêtes sous forme de sondages ou de questionnaires sur « les facteurs de satisfaction résidentiels des ménages » ou, encore, l'évaluation des politiques publiques. Certes, les études statistiques peuvent éclairer, par exemple, sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages, sur leurs mobilités ou encore les types d'habitat, mais elles restent limitées quant à la connaissance, notamment, de l'organisation sociale d'un quartier, des trajectoires sociales des ménages, de leurs rapports, de leurs identités et des modalités d'appropriation de leur logement. Les enquêtes par sondage ou par questionnaire peuvent donner des indications générales sur les aspirations des ménages, mais les questions orientent les réponses qui s'avèrent, finalement, autant « fermées » que les questions posées. En outre, cette méthode aboutit souvent à des « agrégations » qui ont tendance à homogénéiser la population enquêtée. Les évaluations des politiques publiques sont rarement faites « par le bas », c'est-à-dire à partir des conditions de leur réception<sup>12</sup> par les destinataires. Ainsi, l'originalité de cette recherche est d'analyser les nouvelles aspirations des ménages en matière d'habitat et les conditions de réception des politiques publiques, à partir des pratiques des habitants dans l'espace résidentiel, ainsi que les représentations qu'ils s'en font. Il s'agit donc d'une approche « par le bas » qui suppose l'initiation d'une enquête sociale permettant de comprendre les modes d'habitat, dans la lignée de la démarche initiée par Nicole Haumont<sup>13</sup> pour l'étude de la population des pavillonnaires.

Le travail de notre équipe s'inscrit dans la dynamique collective initiée par la MSH « Villes et Territoires » de Tours, où d'autres groupes se sont organisés autour de thématiques complémentaires, comme la question des choix résidentiels et du vieillissement et celle des coopératives d'habitat. Ces travaux de recherche menés en partenariat avec des institutions de la région participent vraisemblablement à asseoir un véritable pôle de recherche sur l'habitat dans la région, un pôle fortement connecté aux collectivités territoriales et à leurs besoins.

**Sujet.** L'appropriation, comme mise en conformité de l'habitat avec les modes de vie de la population, nous semble être le meilleur biais pour comprendre les mutations sociales. L'hypothèse, à cet endroit, est que sous l'injonction des transformations sociétales liées notamment, à la mondialisation, aux mutations du monde du travail et aux nouvelles technologies

<sup>12</sup> Semmoud (Nora), 2007, *La Réception sociale de l'Urbanisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, préface de Jean-Pierre FREY, 254 p.

<sup>13</sup> HAUMONT (Nicole), 2001, (1<sup>ère</sup> éd. 1966), *Les Pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, 150 p.

de l'information et de la communication, les modes de vie de la population ont évolué selon des formes et des degrés divers. Ces modes de vie se traduisent par une nouvelle demande sociale de ville et d'habitat. Afin que la recherche soit articulée à l'action publique et qu'elle ait un caractère « opérationnel », nous proposons d'orienter la réflexion sur la question suivante : comment définir les orientations qui permettront une meilleure programmation de l'habitat de demain ? L'objectif n'est évidemment pas de déboucher sur la configuration précise de l'habitat de demain ou sur une quelconque forme architecturale idéale pour l'homme de demain, mais de construire les approches ou les paradigmes qui, à partir de la compréhension des modes d'habiter, permettraient d'en cerner les caractéristiques et les attributs dans leur évolution. La réflexion s'appuie sur l'idée qu'il existe des rapports dialectiques entre les conditions de production de l'espace résidentiel et les conditions de son usage. Nous proposons de privilégier l'entrée par les pratiques d'appropriation des habitants et la façon dont ils adaptent et ajustent leur l'habitat à leurs modes de vie et à leurs besoins. C'est précisément dans ce processus de mise en conformité de l'espace que se trouvent les clés pour la programmation de l'habitat. Ce processus donne à voir les tendances nouvelles en termes de pratiques et de représentations qui préfigurent vraisemblablement les évolutions spatiales de l'habitat. En même temps qu'il permet de déterminer les potentialités que recèlent certains espaces résidentiels.

Il s'agira également d'analyser comment les injonctions des politiques publiques en matière d'habitat sont assimilées et réinterprétées par les usagers (le développement durable, la mixité sociale, la densité et la compacité, etc.). Ce qui suppose, en particulier, de saisir comment les habitants se représentent et/ou s'approprient les conceptions technico-architecturales récentes s'inscrivant dans les normes environnementales. L'objectif étant au final de donner les matériaux nécessaires à une programmation de l'habitat qui permette d'articuler l'offre aux profils des destinataires.

**Les cas d'étude** portent sur la ZAC des terrasses de Bodet à Montlouis-sur-Loire<sup>14</sup> et une opération « mixte » d'habitat collectif au centre d'Orléans. La ZAC des terrasses de Bodet, réalisée en 2 phases (2000 et 2003) comporte 196 logements dont 50 collectifs, 53 individuels mitoyens et 93 individuels, répartis en 85 logements locatifs et 111 en accession. L'opération du centre d'Orléans comporte une résidence « Le parvis du théâtre » de 167 logements livrés en 1998 et 1999 et un ensemble « La Manufacture » de 17 logements PLA et de 58 logements PLUS livrés en 2000. Ces deux opérations, qui concernent respectivement deux formes d'habitat, individuelle et collective, doivent permettre d'analyser les différences en matière de choix et de stratégies résidentielles, en partant de l'idée a priori que la latitude d'appropriation n'est pas la même entre ces deux types d'habitat. Les cas d'étude donnent la possibilité de travailler sur un large panel de catégories sociales et ainsi des populations aux revenus élevés, intermédiaires et modestes. L'opération d'Orléans, permet en outre d'évaluer la mise en œuvre de la « mixité sociale ». Afin de relativiser l'analyse sur ces cas d'étude, dont la représentativité n'englobe pas l'ensemble des formes résidentielles, nous proposons une incursion dans des situations d'habitat aux antipodes l'une de l'autre socialement parlant, par exemple les résidences « fermées » d'habitat d'individuel, comme « La trésorerie » à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (SARL Le Martroi - 30 logements livrés en 2004) ou encore l'habitat précaire, souvent implanté dans les secteurs inondables, à la périphérie de Tours. Des mises en parallèle avec d'autres cas en France et en Europe nous semblent nécessaires, par exemple, aux Pays-Bas et en Allemagne où des expériences innovantes en matière d'habitat sont mises en œuvre.

**Cadrage théorique.** Dans le présent travail, les phénomènes d'appropriation de l'espace sont entendus comme l'ensemble des actions des hommes sur l'espace consistant simultanément à lui donner des configurations spatiales matérielles et des significations (H. Lefebvre, 2000). En fait,

<sup>14</sup> Bien que la Ville Montlouis-sur-Loire ait souligné son intérêt pour la présente recherche, notre interlocutrice Madame Fabienne Poisson, responsable du service urbanisme et des marchés publics de la Ville a préféré ne pas officialiser le partenariat à cause de sa lourde charge de travail. Elle s'est tout de même engagée à nous aider dans la mesure de ses disponibilités.

<sup>15</sup> HEIDEGGER (Martin), 1927, *Etre et Temps*, Paris, Gallimard.

<sup>16</sup> BACHELARD (George), 1981 (1<sup>re</sup> éd. 1957), *La Poétique de l'espace*, Paris, Quadrige/PUF.

<sup>17</sup> LEVY-STRAUSS (Claude), 1974 (1<sup>re</sup> éd. 1958), *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, coll. Agora, 480 p.

<sup>18</sup> DI MEO (Guy) (dir.), 1996, *Les Territoires du quotidien*, éd. L'Harmattan, coll. Géographie sociale, 207 p.

<sup>19</sup> Françoise Navez-Bouchanine, Introduction « Les lieux des liens sociaux », *Espaces et sociétés*, L'Harmattan, Paris, 2006.

<sup>20</sup> Les hypothèses rejoignent en grande partie les thèses développées dans l'ouvrage d'AUTHIER (Jean-Yves), BACQUE (Marie-Hélène), GUERIN-PACE (France) (dir.) 2007, *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. Recherches.

<sup>21</sup> Loi de Solidarité et Renouvellement urbain, parue en décembre 2000.

en même temps que les habitants mettent en conformité les lieux avec leurs habits, ils composent avec le contexte spécifique dans lequel ils le font et élaborent ainsi des compromis plus ou moins satisfaisants. Ils vont alors transformer, réajuster, adapter, rectifier, retourner, valoriser ou dévaloriser un espace jusqu'à parfois l'annuler. L'appropriation de l'espace par les individus, fait apparaître trois dimensions fortement articulées, les usages des individus, les significations sociales qui leurs sont accrochées et le rapport affectif de l'individu à l'espace.

Les usages, comme les transformations de l'habitat ou la fréquentation, les déplacements, les évitements, la flânerie, etc. dans l'espace public, correspondent à des modalités de réajustements permanents entre l'organisation sociale et l'organisation spatiale. Les individus tentent, avec plus ou moins de bonheur, d'adapter l'espace à leurs pratiques et d'ajuster leurs pratiques à l'espace. Les usages ne sont intelligibles que par les significations sociales et représentations que les individus accrochent à l'espace : valorisation/dévalorisation, stigmatisation, convivialité, communauté, identité, ancrage, etc. Par exemple, les processus d'identification des individus à un groupe social se traduisent par des mimétismes et des distinctions à travers l'habitat, qui devient un élément de communication sociale (ostentation du traitement de façade, investissement en décor et dans le jardin, etc.). Les formes de sociabilités et de maîtrise des relations sociales se reflètent à travers les rapports des individus à et dans l'espace public. Il est notamment architecturé par des lieux de mise en scène ou au contraire d'évitement, par un système de repérage, d'intériorité et d'extériorité et par la survalorisation de certains lieux pendant que d'autres seront tout simplement « annulés ». Le rapport affectif à l'espace s'inscrit dans le concept heideggerien<sup>15</sup> de l'habiter et dans sa proposition que l'espace naît des lieux élaborés par les hommes. Les domaines sensibles que traduit le langage des habitants sur les lieux, l'affectivité, les sentiments, les sensations, l'imaginaire, la mémoire, etc. orientent nécessairement l'analyse sur la poétique des lieux, au sens où l'entendent Gaston Bachelard<sup>16</sup> (1957) et Pierre Sansot (1999). Ainsi les agrégations ici vont se faire du côté du rapport des individus aux espaces et notamment à leur potentiel à recevoir leur affectivité, leur potentiel à être des lieux. Un bricolage (C. Lévy-Strauss<sup>17</sup>, 1974) qui distingue les espaces et les hiérarchise, selon des lieux aimés et partagés, des lieux d'évitement ou encore des lieux carrément « niés ». Se joue ainsi, la reconstruction du rapport imaginaire à l'espace qui est reconfiguré par la capacité des individus à y loger des images d'ailleurs. Dans cette projection, l'espace doit, bien entendu, accepter les images venues d'ailleurs et les transferts de sens, sinon l'appropriation des individus aboutit à opacifier les lieux ou à les effacer. A travers les structures de correspondance entre les trois dimensions décrites ci-dessus, l'appropriation apparaît alors comme un bricolage complexe de matériaux spatiaux, d'usages, de significations sociales, d'affectivité qui finit par produire des lieux potentiellement porteurs de sens ou inversement des non-lieux.

Il s'agit alors d'identifier les tendances de la nouvelle demande sociale en matière d'habitat, dans la diversité des populations concernées et le croisement des identités sociales, du genre et des caractéristiques des ménages : familles monoparentales, recomposées et/ou en cohabitation intergénérationnelles, etc.

La recherche sera organisée autour de trois axes de travail, le premier porte sur les stratégies résidentielles des ménages, leurs mobilités et la façon dont se reconfigurent le territoire résidentiel et ses rapports à la ville, le deuxième aborde plus particulièrement l'appropriation de l'habitat et le troisième présente une évaluation des politiques publiques en matière d'habitat à la lumière des analyses précédentes.

**I. Stratégies résidentielles et territorialisation** (responsable scientifique Laurent Cailly, coresponsable doctorant)

L'analyse des stratégies résidentielles des ménages doit nous permettre de comprendre comment sont gérées les contraintes liées au marché foncier et immobilier et les formes d'arbitrage opérées pour se rapprocher le plus possible de leurs aspirations. Ces stratégies s'expriment, par exemple à travers les mobilités résidentielles et quotidiennes des populations qui témoignent des choix ou des compromis faits entre contraintes diverses (le marché, l'éloignement du lieu de travail, localisation et type d'habitat, coût du transport et du carburant...) et aspirations (accès au pavillon, accès à la propriété...). Les mobilités reconfigurent les rapports de l'espace résidentiel avec le reste de la ville et ont un impact sur les formes de croissance de la ville, notamment la périurbanisation. Il s'agira d'identifier les logiques les plus fortes de ces mobilités (itinéraires plus ou courts, domicile/travail, domicile/équipements, etc.) et ainsi, d'analyser les formes de territorialisation des populations qu'elles induisent (formes de périurbanisation, retour en ville, les nouveaux pôles de centralité, etc.).

**II. L'habitat et les territoires du quotidien**<sup>18</sup> (responsable scientifique Bénédicte Florin,

coresponsable scientifique Nora Semmoud)

L'étude concerne trois échelles de l'habitat, l'espace domestique, les espaces intermédiaires (interstitiels) et le quartier. L'examen de l'habitat, envisagé comme signifiant d'une identité sociale, se fera à travers les formes d'investissement dans les transformations, l'ameublement, le décor et la personnalisation de l'espace domestique et à travers les usages et les représentations. L'objectif étant de distinguer les espaces valorisés de ceux minorisés par les habitants et d'en comprendre les significations. Les investissements les plus importants concernent-ils seulement les espaces de la représentation (séjour, jardin, etc.) ? Quelles sont les nouvelles formes d'organisation de l'espace domestique et quels sont les nouveaux lieux typiques (balnéothérapie, salle de cinéma, sous-sol insonorisé, lieu de l'Internet, lieu du sport, etc.) et à quelles tendances correspondent-ils en matière de mode de vie ? Quelle est l'importance de l'espace de travail ? Quel est le nouveau rôle des chambres par rapport aux nouveaux rapports au sein de la famille, et à l'expression plus forte des individualités et des intimités. Comment sont vécues ou intégrées les normes environnementales par les ménages, par exemple en matière d'économie d'énergie (isolation, forme de chauffage, etc.) de gestion des déchets et de recyclage de l'eau pluviale, etc. ?

Tant dans l'habitat individuel que collectif, les espaces interstitiels, intermédiaires ou limitrophes (halls, paliers, seuils, entrée de jardin, etc.) se situent à l'interface de l'espace exclusivement privé (l'appartement, le logement) et de l'espace intégralement public (la rue). Ces « *les lieux du quant-à-soi* »<sup>19</sup> sont ainsi une sorte de sas entre le dedans et le dehors qui permettent la mise à distance et la gestion de cette transition dans un jeu complexe du dehors et du dedans, du passage de l'intérieur vers l'extérieur, des enjeux de l'ouverture et de la fermeture. Les formes d'appropriations de ces espaces intermédiaires renvoient également à la maîtrise des jeux relationnels avec le voisinage.

Le quartier garde une place importante aux yeux des individus parce qu'il répond à leurs besoins d'ancrage et de proximité<sup>20</sup>, ses significations, quant à elles, ont changé. Il reste un territoire support de pratiques collectives, de mémoire et d'identité, mais leur contenu et leurs enjeux ont évolué. Dans cette optique, il s'agira d'analyser les constructions identitaires multiples, notamment entre les anciens et les nouveaux arrivants. Quelles sont alors les nouvelles formes de sociabilités et leurs supports spatiaux ? Quel est l'objet des conflits éventuels et quels sont les formes de distinctions et de micro ségrégations ? Quelles sont les formes d'interdépendance et les processus d'identification collective qui se construisent ? Quelles sont les recompositions sociales de l'espace que configurent les nouvelles sociabilités : les points focaux de la vie sociale, les centralités, les lieux « annulés, etc. ? Le choix résidentiel des habitants se base également sur le positionnement du quartier dans la morphologie générale de la ville. Les individus ont parfaitement conscience qu'une demeure et son environnement reflètent une position sociale. Dans cette optique, le quartier ne peut répondre à cet objectif et faire l'objet d'une totale maîtrise de leur part que, s'il est inséré dans la morphologie socio-spatiale de la ville, notamment dans son rapport à la centralité et dans son intégration à la structure urbaine.

**III. Politiques publiques et pratiques en matière d'habitat** (responsable scientifique Olivier Legros, coresponsable scientifique Marion Amalric)

Les orientations en matière d'habitat, notamment par la loi SRU<sup>21</sup>, insistent sur les principes d'équilibre entre toutes les formes d'habitat, ainsi que la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain. La diversification et la qualité de l'offre d'habitat vise à réduire les disparités socio-spatiales au sein du territoire et à répondre aux besoins, en offrant une capacité de choix résidentiels, notamment aux ménages à revenus moyens et modestes. Afin que les politiques d'habitat aient un impact fort sur la planification territoriale, l'articulation entre le SCOT, le PLH et le PLU, accompagnée d'une politique foncière volontariste, devient un enjeu fondamental d'aménagement du territoire dans un contexte de crise du logement exceptionnelle. A partir des réalités étudiées, nous proposons d'analyser la mise en œuvre de ces orientations, tant à travers les documents de planification et les discours des acteurs, que les réalisations. Nous nous intéresserons, en particulier, à la manière dont est définie la demande sociale et aux réponses apportées par la programmation : comment est déterminée la diversité de la demande ? Comment se fait la programmation aux différentes échelles du logement ? Quelles sont les relations entre les acteurs publics et privés sur ces questions ? Par ailleurs, il importe d'examiner les formes de concertation organisées par les décideurs sur la question de l'habitat : quelles sont les formes de concertation avec les destinataires ou les riverains des opérations d'habitat ? Quelles réponses sont apportées par les acteurs publics à l'action collective des habitants, lorsqu'elle s'exprime ?

**Méthodologie**

La recherche repose sur une enquête qualitative basée essentiellement sur des entretiens non directifs avec l'objectif de dévoiler le système pratico-symbolique de l'habitat et les modèles socioculturels, ainsi que les modes de vie qui s'y rattachent. Au préalable, une étude statistique (Données Ménages INSEE) sur les sites choisis doit permettre de déterminer les caractéristiques de l'échantillon (profils des ménages à interviewer, nombre, etc.). Les entretiens non directifs auprès des ménages seront accompagnés par des visites commentées par les habitants de leur logement et du quartier. Un matériel divers devra rendre compte de la réalité des pratiques et des usages, tels que relevés cartographiques, photos, films et enregistrements. Il s'agira également d'interviewer les acteurs locaux de l'habitat et d'analyser les documents d'urbanisme qui traitent de la question (SCOT, PLU, PADD et PLH). Un autre volet du travail consiste à organiser les échanges sur les résultats avec les différents acteurs de l'habitat, ainsi qu'avec les chercheurs qui ont acquis une expertise sur la question. Ce qui facilitera la valorisation de cette recherche par sa restitution, à travers des manifestations scientifiques et des publications, ainsi que des documents produits (texte et matériel numérique).

**Calendrier prévisionnel**

1<sup>er</sup> semestre : organisation de la recherche et préparation du travail de terrain ; 2<sup>ème</sup> semestre : travail de terrain, réunions régulières d'évaluation et d'ajustement et premier atelier de restitution ; 3<sup>ème</sup> semestre : traitement des enquêtes, travail d'interprétation et deuxième atelier de restitution des premières analyses ; 4<sup>ème</sup> semestre : réflexion sur la programmation, préparation de l'atelier 3 sur la programmation et du séminaire aux collectivités territoriales et aux promoteurs immobiliers. Rédaction du rapport final.

La réalisation de cette recherche et notamment le type d'enquête qu'elle requiert nécessite le recrutement d'un post-doctorant pendant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semestres pour le suivi du travail de terrain et le traitement des matériaux de l'enquête, ainsi que pour l'élaboration des 1<sup>ères</sup> synthèses. L'enquête, qui doit toucher environ 120 ménages, nécessite le recrutement de 12 étudiants enquêteurs pendant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semestres. Le coût du personnel non permanent constitue le poste le plus important de l'aide demandée, le reste concerne le budget fonctionnement et notamment les missions pour l'enquête et la valorisation (Tours/Orléans, Paris/Tours, vers les villes où se tiennent les colloques).

**III-3- IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL POUR LA REGION****Description de l'impact socio-économique et environnemental**

*Expliquer l'impact potentiel du projet sur le développement socio-économique de la région et sur la préservation de son environnement. Mentionner également les dispositions spécifiques prévues dans le cadre du recyclage en fin de vie des équipements acquis dans le cadre du projet.*

*Préciser notamment le ou les secteurs d'activité concernés, les structures (TPE, PME/PMI, autres entreprises, associations, pôles de compétitivité, ...) impliquées, les résultats espérés (transfert de technologie, création d'entreprises, ...).*

*L'implication d'entreprises peut se traduire par leur participation aux travaux de recherche prévus dans le projet, ou correspondre à une expression d'intérêt pour ses résultats potentiels. Dans les deux cas, l'entreprise doit être identifiée comme partenaire du projet et remplir la fiche de l'Annexe 2.*

L'évaluation de la demande sociale en matière d'habitat, par une étude sociale fine, basée sur l'analyse des pratiques des habitants dans l'espace résidentiel et de leur discours, devrait déboucher sur des orientations qui permettraient un travail de programmation plus cohérent avec les besoins des ménages. Les premiers destinataires de ce travail sont évidemment les collectivités territoriales, engagées dans des PLH, des SCOT, des PADD et des PLU sous l'injonction de la loi SRU. Elles peuvent s'appuyer sur ce travail pour faire la programmation en matière d'habitat et notamment, sur la méthodologie mise en œuvre. Par ailleurs, les collectivités peuvent servir de relais pour la vulgarisation de cette recherche auprès des acteurs du marché immobilier (promoteurs, aménageurs, etc.) et des concepteurs (architectes, urbanistes et paysagistes) qui souhaitent profiter de l'éclairage apporté par ces travaux.

Il nous semble qu'une programmation de l'habitat plus adaptée à la demande sociale actuelle est garante de la « durabilité » des réalisations : il devra ainsi rester attractif pour éviter d'être condamné à la vacance et à terme à la démolition. Par ailleurs, les questionnements spécifiques autour de la compréhension et de l'assimilation par les ménages de la notion d'habitat durable devront permettre une approche plus pertinente de la programmation des éco-quartiers ou de ceux labélisés HQE. Cette réflexion doit également permettre d'élargir l'offre en matière de produits d'habitat qui reste, généralement, limitée à l'habitat individuel ou collectif ou, encore intermédiaire, défini comme un mixage des deux premiers. Elle doit permettre de penser autrement les alternatives à l'habitat individuel ou à l'habitat périurbain.

Les agences d'urbanisme de Tours et d'Orléans, qui sont nos partenaires non académiques, par le rôle qu'elles jouent dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités territoriales de ces deux territoires, seront les premières bénéficiaires des résultats de cette recherche. A ce titre, ces structures accompagnent notre démarche en participant à l'ensemble de nos travaux, notamment à l'identification des opérations significatives et à la détermination de l'échantillon et des acteurs clés à interviewer.

**Valorisation potentielle du projet au bénéfice des établissements de tutelle (obligatoire)**

*Préciser de quelle manière le projet et ses suites pourraient, en cas de succès, être valorisés en terme d'accroissement de patrimoine pour les établissements de tutelle : nature de la valorisation (prestations de conseil, accords de coopération, licence pour l'exploitation d'un brevet, ...), structures impliquées (service de valorisation, ...), méthodes envisagées*

On peut aisément envisager le prolongement opérationnel de ce travail par de la recherche développement (par exemple dans le cadre du cluster SHS) qui se traduirait par la participation des chercheurs à l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de programmation (recommandations pour l'élaboration de cahiers des charges) dans le cadre d'opération pilote en matière d'habitat. Cela peut également se traduire par des formes de coopération avec les collectivités territoriales, où les chercheurs peuvent jouer le rôle de conseil, tant dans la mise en œuvre des PLH, que dans la programmation des opérations d'habitat.

Par ailleurs, cette démarche peut donner lieu, par ailleurs, à un « observatoire de l'habitat » qui s'intéresserait particulièrement à l'évolution des pratiques et des représentations des ménages.

Par le biais des collectivités territoriales, les promoteurs immobiliers peuvent bénéficier des éclairages produits par cette recherche.

**Rattachement aux axes thématiques régionaux (obligatoire)**

*Préciser l'apport du projet et de ses suites pour l'élaboration de réponses aux besoins du territoire et des habitants de la région autour des quatre axes thématiques Régionaux (Habitat de demain ; Déplacements et gestion des flux des personnes et des biens ; Nutrition, santé, bien-être ; Tourisme et loisirs)*

La question de l'habitat nous semble jouer un rôle essentiel dans la cohésion sociale d'un territoire. L'intitulé « habitat de demain » suggère une approche prospective de la question qui nous semble aller de soi avec un travail de recherche. Il apparaît, a priori, que ce projet peut avoir des impacts potentiels (bien qu'indirects) sur les réflexions en matière de mobilités et de déplacements. L'approche spécifique des stratégies résidentielles des ménages, ainsi que de leurs pratiques de mobilités quotidiennes aura probablement des liens avec la thématique des déplacements et de la gestion des flux des personnes et des biens. De la même façon, la question du bien-être, traitée dans le troisième axe thématique régional, apparaît à deux niveaux dans notre projet, le bien-être en matière d'habitat, mais aussi le sentiment de bien-être que procure la participation des ménages au projet. A ce titre, on peut envisager des « regards croisés » entre chercheurs des différents axes thématiques, sur des questions qui apparaissent transversales, même si elles sont abordées selon des optiques et des approches disciplinaires différentes.

### III-4- STRUCTURATION ET CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

Décomposer le projet en tâches (« workpackages »), détailler l'objectif de chaque tâche, les partenaires impliqués, ainsi que les livrables et jalons décisionnels. Préciser l'enchaînement entre les tâches et les alternatives de développement du projet pour les jalons décisionnels.

Nom de la tâche	organisation de la recherche et préparation du travail de terrain	Début du 1 <sup>er</sup> semestre		Fin du 1 <sup>er</sup> semestre	
Partenaires	<p align="center"><b>Numéro<sup>1</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1. UMR CITERES</li> <li>- 3. Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise</li> </ul>	<p><b>Hommes.Mois</b></p> <p><b>Sur une durée de 6 mois</b></p>			

#### Objectifs de la tâche:

- Organisation de la recherche : définition des formes de pilotage et de suivi, détermination précise du programme de travail et du planning et répartition des tâches
- Préparation du travail de terrain : étude statistique des quartiers examinés, canevas d'entretien, formation des enquêteurs, définir la procédure de retranscription des entretiens, définition des échantillons et RDV avec les interviewés

#### Description des actions :

Organisation de la recherche :

- Précisez la programmation générale, le planning et les différents jalons : programmer et définir les modalités d'organisation des trois ateliers de restitutions et de synthèses, du séminaire aux collectivités et aux opérateurs privés et des documents à produire.
- Précisez la répartition des tâches : déterminer le comité de pilotage et son fonctionnement, constituer les groupes de travail avec les enquêteurs et fixer la périodicité des réunions.
- Mise en place des modalités de suivi : mise en place de tableau de bord (tâches prévues/tâches réalisées), analyser les raisons des décalages et définir les ajustements.

Préparation du travail de terrain

- Etude statistique des quartiers examinés et travail exploratoire pour déterminer l'échantillon, élaboration des canevas d'entretien, formation des enquêteurs, mise en place d'une procédure d'enquête et de retranscription des entretiens, RDV avec les interviewés.

#### Livrables :

- Organisation générale, planning détaillé et tableau de bord
- Rapport intermédiaire présentant les conclusions du travail exploratoire, les quartiers étudiés et leur contexte, les caractéristiques de l'habitat dans les deux sites, la nature des échantillons, l'organisation du travail de terrain et la méthodologie précise adoptée pour chaque site.

#### Jalons décisionnels :

Lancement de l'enquête

<sup>1</sup> Une ligne par partenaire ; reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2 ; porter en regard l'implication du personnel des partenaires en hommes.mois

## UNE PAGE PAR TÂCHE

<b>Nom de la tâche</b>	Travail de terrain	<b>Début du 2<sup>ème</sup> semestre</b>		<b>Fin du 2<sup>ème</sup> semestre</b>	
<b>Partenaires</b>	<b>Numéro<sup>1</sup></b> - 1. UMR CITERES - 3. Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise	<b>Hommes.Mois</b> <b>Sur une durée de 6 mois</b>			

**Objectifs de la tâche:**

Engager l'enquête auprès de la population des sites étudiés et des acteurs  
Retranscrire régulièrement les entretiens et mettre en forme les différents matériaux recueillis  
Evaluer et réajuster fréquemment le travail de terrain  
Organiser le 1<sup>er</sup> atelier de synthèse

**Description des actions :**

- Engager les entretiens avec les ménages et les visites commentées par les habitants de la maison et du quartier.
- Faire des relevés cartographiques, des photos et, dans la mesure du possible, des films des espaces les plus significatifs et des usages.
- Retranscrire les entretiens, mettre au propre les relevés, classer les photos et les séquences filmées
- Engager les entretiens semi directifs avec les acteurs : les collectivités, les promoteurs, les aménageurs et les concepteurs
- Etude des documents d'urbanisme SCOT, PADD, PLU et PLH
- Organiser des réunions fréquentes de suivi, d'évaluation et d'ajustement du travail de terrain
- Organiser les réunions de restitution des résultats de l'enquête et élaboration des premières synthèses
- Préparer et organiser le 1<sup>er</sup> atelier de restitution des synthèses en présence de chercheurs spécialistes de la question, avec l'objectif d'éclairer le travail d'interprétation

**Livrables :**

Documents ou CD organisant l'ensemble des matériaux accumulés au cours du travail de terrain  
Synthèses résultants du 1<sup>er</sup> atelier de restitution

**Jalons décisionnels :**

Engager le travail d'interprétation et de synthèse

<sup>1</sup> Une ligne par partenaire ; reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2 ; porter en regard l'implication du personnel des partenaires en hommes.mois

<b>Nom de la tâche</b>	Traitement des matériaux de terrain et synthèses	<b>Début du 3<sup>ème</sup> semestre</b>		<b>Fin du 3<sup>ème</sup> semestre</b>	
<b>Partenaires</b>	<p align="center"><b>Numéro<sup>1</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1. UMR CITERES</li> <li>- 3. Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise</li> </ul>	<p><b>Hommes.Mois</b></p> <p><b>Sur une durée de 6 mois</b></p>			

**Objectifs de la tâche:**

- Traiter et analyser les matériaux accumulés au cours de l'enquête
- Elaboration des premières synthèses

**Description des actions :**

- Elaboration d'une grille d'interprétation et d'analyse des entretiens
- Analyse des entretiens à partir de la grille et identification des tendances générales
- Reconstruire le modèle d'analyse et élaborer les premières synthèses
- Préparer et organiser le 2<sup>ème</sup> atelier de restitution des synthèses en présence de chercheurs spécialistes de la question, avec l'objectif de présenter les résultats des tendances en matière d'appropriation de l'habitat

**Livrables :**

Les premières synthèses

**Jalons décisionnels :**

Engager la phase finale

<sup>1</sup> Une ligne par partenaire ; reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2 ; porter en regard l'implication du personnel des partenaires en hommes.mois

Nom de la tâche	Rapport de synthèse final	Début du 4 <sup>ème</sup> semestre		Fin du 4 <sup>ème</sup> semestre	
<b>Partenaires</b>	<b>Numéro<sup>1</sup></b> - 1. UMR CITERES - 2 MSH - 3. Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise	<b>Hommes.Mois</b>  <b>6 mois</b>			

**Objectifs de la tâche:**

- Synthèses de l'ensemble des résultats
- Elaboration du rapport final
- Valorisation de la recherche (film, exposition, communications à colloque)

**Description des actions :**

- Elaborer les synthèses finales
- Préparer et organiser le 3<sup>ème</sup> atelier de restitution des synthèses en présence de chercheurs spécialistes de la question, avec l'objectif de présenter l'ensemble des résultats, ainsi que les orientations en matière de programmation.
- Préparer et organiser un séminaire ouvert aux collectivités territoriales et aux promoteurs immobiliers pour débattre des résultats de la recherche
- Elaboration du rapport final, en intégrant la teneur des débats du séminaire
- Colloque et/ou autre manifestation scientifique : film et exposition
- Préparation du contenu de l'ouvrage à publier (en dehors des 24 mois)

**Livrables :**

- le rapport final (CD, documents)

**Jalons décisionnels :**

Envisager les prolongements de la recherche

<sup>1</sup> Une ligne par partenaire ; reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2 ; porter en regard l'implication du personnel des partenaires en hommes.mois

## Calendrier prévisionnel et jalons décisionnels (durée maximale de 12 trimestres)

(Remplir le tableau modèle ci-dessous en incluant les différentes Tâches (T), les livrables (L), les jalons décisionnels (J))

Nom de la Tâche, du Jalon, du Livrable	Coordonnateur Pour la tâche <sup>1</sup>	Autres partenaires <sup>1</sup>										
			1	2	3	4	5	6	7	8		
T1: organisation de la recherche et préparation du travail de terrain	1	3										
L1: planning et tableau de bord	1	3										
L2 Rapport intermédiaire	1	3										
J1: lancement de l'enquête	1	3										
T2 Travail de terrain	1	3										
L 1 Documents et CD des matériaux de l'enquête	1	3										
L2 Synthèse du 1 <sup>er</sup> atelier	1	3										
J2 Engager le travail d'interprétation et de synthèse	1	3										
T3 traitement des matériaux de l'enquête et synthèses	1	3										
L1 Synthèses des premiers résultats	1	3										
J3 Engager la phase finale	1	3										
T4 Rapport de synthèse final	1	2, 3										
L 1 rapport final	1	2, 3										
J4 envisager les prolongements de la recherche	1	2, 3										

<sup>1</sup> Indiquer le(s) numéro(s) du(des) partenaire(s) concerné(s) ; reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2

### III-5- MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS ASSOCIES AU PROJET

#### TABLEAU RÉCAPITULATIF DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET (en €)<sup>2</sup>

Partenaires	Investissement		Personnel		Fonctionnement	
	Acquis ou à acquérir	Demandé à la Région	TOTAL	Acquis ou à acquérir	Demandé à la Région	TOTAL
1. UMR CITERES (EMAM, COST, IPAPE)	0	0	0	117 730	67 324	185 054
2. MSH	0	0	0	22 324	0	22 324
<b>TOTAL</b>	0	0	0	140 054	67 324	207 378
		D1	C1		D2	C2
<b>TOTAL (D1 + D2 + D3)</b>	<b>82 324</b>				D3	C3
Frais de gestion 4%	<b>3 293</b>					
demandé à la Région	<b>85 617</b>					
Coût total du projet (C1 + C2 + C3)	<b>222 378</b>					
Coût total du projet avec frais de gestion	<b>225 671</b>					

Répartition prévisionnelle des ressources financières entre les partenaires :

	1 (U. coord.)	2
Financement		
Acquis ou à acquérir	<b>117 730</b>	<b>22 324</b>
Demandé à la Région	<b>83 537</b>	<b>2 080</b>
<b>TOTAL</b>	<b>201 267</b>	<b>24 404</b>

<sup>2</sup> Ajouter des lignes ou des colonnes si le nombre de partenaires le justifie

**IDENTIFICATION DU PARTENAIRE**NUMERO<sup>1</sup> : 

NOM : UMR CITERES

**JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES : INVESTISSEMENT**

Libellé	Justification scientifique et rôle dans la réalisation du projet <sup>2</sup>	Coût (€) <sup>3</sup>	Subvention demandée à la Région (€)	Cofinancements €	Financeur(s) D/A <sup>4</sup>
néant	néant	néant	néant		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>					

<sup>1</sup> Reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2.

<sup>2</sup> Si nécessaire, cette description peut être reprise plus en détail dans la description du projet.

<sup>3</sup> HT ou TTC, en cohérence avec le choix indiqué dans la Section I ; montants arrondis au k€.

<sup>4</sup> Préciser si le co-financement est Demandé (D) ou Acquis (A).

**IDENTIFICATION DU PARTENAIRE**NUMERO<sup>1</sup> : 

NOM : UMR CITERES

**JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES : PERSONNEL**

Libellé <sup>2</sup>	Justification scientifique et rôle dans la réalisation du projet <sup>3</sup>	Durée (hommes mois)	Coût (€) <sup>4</sup>	Subvention demandée à la Région (€)	Cofinancements	
					€	Financeur(s) D/A <sup>5</sup>
EMAM Nora Semmoud PR	Responsable scientifique du projet Coresponsable de l'axe II	6	28 642	0	28 642	Université A
EMAM Bénédicte Florin MCF	Responsable scientifique de l'axe II	5	18 536	0	18 536	Université A
EMAM Olivier Legros MCF	Responsable scientifique de l'axe III	5	18 536	0	18 536	Université A
IPAPE Marion Amalric MCF	Coresponsable scientifique de l'axe III	5	18 536	0	18 536	Université A
COST Laurent Cailly MCF	Responsable scientifique de l'axe I	5	18 536	0	18 536	Université A
EMAM Florence Troin IE	Responsable cartographie et iconographie	5	14 944	0	14 944	Université A
Post-doctorant (e)	Suivi du travail de terrain, travail de documentation, rédaction des rapports et synthèses en collaboration avec les responsables scientifiques, gestion du projet	12	38 308	38 308		
12 étudiants enquêteurs	Coresponsable de l'axe I Réalisation de l'enquête	1 (12 mois)	29 016	29 016		
<b>TOTAL PERSONNEL</b>			<b>185 054</b>	<b>67 324</b>	<b>117 730</b>	<b>Université A</b>

<sup>1</sup> Reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2

<sup>2</sup> Préciser l'équipe d'accueil au sein de l'unité, le nom (pour le personnel permanent), le statut

<sup>3</sup> Si nécessaire, cette description peut être reprise plus en détail dans la description du projet

<sup>4</sup> Coûts salariaux charges et taxes comprises

<sup>5</sup> Préciser si le co-financement est Demandé (D) ou Acquis (A)

**IDENTIFICATION DU PARTENAIRE**NUMERO<sup>1</sup> : 

NOM : UMR CITERES

**JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES : FONCTIONNEMENT**

Libellé	Justification scientifique et rôle dans la réalisation du projet <sup>2</sup>	Coût (€) <sup>3</sup>	Subvention demandée à la Région (€)	Cofinancements €	Financeur(s) D/A <sup>4</sup>
Frais de mission Valorisation de la recherche	Missions Tours-Orléans (enquêteurs, chercheurs et partenaires non académiques) Missions (déplacements et frais de séjour) Paris-Tours (chercheurs invités spécialistes de la question) Missions (déplacements et frais de séjour) Tours-autre ville en France (communication à colloque des chercheurs, au moins deux)	10 000	10 000		
Consommables	Portable, caméra et matériel d'enregistrement	2 000	2 000		
Prestations de service	Imprimerie rapports	1 000	1 000		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>13 000</b>	<b>13 000</b>		

<sup>1</sup> Reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2

<sup>2</sup> Si nécessaire, cette description peut être reprise plus en détail dans la description du projet

<sup>3</sup> HT ou TTC, en cohérence avec le choix indiqué dans la Section I ; montants arrondis au k€

<sup>4</sup> Préciser si le co-financement est Demandé (D) ou Acquis (A)

NUMERO<sup>5</sup> : 2 NOM : Maison des Sciences de l'Homme**JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES : PERSONNEL**

Libellé <sup>6</sup>	Justification scientifique et rôle dans la réalisation du projet <sup>7</sup>	Durée (hommes mois)	Coût (€) <sup>8</sup>	Subvention demandée à la Région (€)	€	Cofinancements Financeur(s) D/A <sup>9</sup>
Ingénieur de recherche	Documentation et valorisation	6	22 373	0	22 373	Université A
<b>TOTAL PERSONNEL</b>			22 373	0	22 373	Université A

**IDENTIFICATION DU PARTENAIRE**NUMERO<sup>10</sup> :  NOM : MSH**JUSTIFICATION SCIENTIFIQUE DES MOYENS DEMANDES : FONCTIONNEMENT**

Libellé	Justification scientifique et rôle dans la réalisation du projet <sup>11</sup>	Coût (€) <sup>12</sup>	Subvention demandée à la Région (€)	€	Cofinancements Financeur(s) D/A <sup>13</sup>
Valorisation de la recherche	Montage de film et exposition	2 000	2 000		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		2 000	2 000		

<sup>5</sup> Reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2<sup>6</sup> Préciser l'équipe d'accueil au sein de l'unité, le nom (pour le personnel permanent), le statut<sup>7</sup> Si nécessaire, cette description peut être reprise plus en détail dans la description du projet<sup>8</sup> Coûts salariaux charges et taxes comprises<sup>9</sup> Préciser si le co-financement est Demandé (D) ou Acquis (A)<sup>10</sup> Reprendre la numérotation utilisée dans les annexes 1 et 2<sup>11</sup> Si nécessaire, cette description peut être reprise plus en détail dans la description du projet<sup>12</sup> HT ou TTC, en cohérence avec le choix indiqué dans la Section I ; montants arrondis au k€<sup>13</sup> Préciser si le co-financement est Demandé (D) ou Acquis (A)

#### IV- PROPOSITION D'INDICATEURS

Le coordinateur du projet doit proposer des indicateurs spécifiques permettant d'apprécier l'avancement du projet (publications, mise en œuvre opérationnelle d'un démonstrateur, etc.) ainsi que ses conséquences (création d'entreprise et d'emplois associés, dépôt de brevets, recrutement de personnel permanent, acceptation de projets par l'ANR ou le PCRD européen, etc.).

D'autres indicateurs pourront être proposés par la Région.

Les indicateurs finalement retenus pour les projets sélectionnés seront partie intégrante des conventions attributives de subventions.

Nature de l'indicateur	Valeur au début du projet	Valeur attendue à la fin du projet
Publications	0	Difficilement quantifiable (Au moins 2)

### V- PROPOSITION D'EXPERTS

1) Le coordinateur du projet doit fournir une liste de 3 à 5 noms d'experts français exerçant leur activité en dehors de la région Centre (avec coordonnées complètes : adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique) susceptibles d'évaluer le projet.

Nom	Institution	Téléphone	Email	Adresse postale
Jean-Pierre Frey	CRH UMR LOUEST	01 45 80 01 77	<a href="mailto:Jean-pierre.frey@paris-valdeseine.archi.fr">Jean-pierre.frey@paris-valdeseine.archi.fr</a>	44 rue de la Butte-aux-Cailles 75013 Paris
Jean-Pierre Lévy	CRH UMR LOUEST	01 72 69 63 73	<a href="mailto:jean-pierre.levy@paris-valdeseine.archi.fr">jean-pierre.levy@paris-valdeseine.archi.fr</a>	UMR LOUEST 7145 3-15, quai Panhard et Levassor, 7ème étage. 75013 Paris
Marie-Hélène Bacqué	CRH	01 53 45 11 00	<a href="mailto:Marie-helene.bacque@paris-valdeseine.archi.fr">Marie-helene.bacque@paris-valdeseine.archi.fr</a>	19 rue de Richelieu 75002 Paris
Marie-Christine Jaillet	(LISST) - UMR 5193	05 61 50 4269	<a href="mailto:jaillet@univ-tlse2.fr">jaillet@univ-tlse2.fr</a>	Université de Toulouse - Le Mirail / Maison de la Recherche / 5, allées Antonio-Machado 31058 TOULOUSE Cedex 9
Françoise Dureau	Directrice de recherches à l'IRD	02 47 20 69 25	<a href="mailto:f.dureau@gmail.com">f.dureau@gmail.com</a> <a href="mailto:francoise.dureau@ird.fr">francoise.dureau@ird.fr</a>	76 rue Marcel Tribat 37000 Tours

2) Possibilité éventuelle de fournir une liste de 5 noms d'experts auxquels les participants au projet ne souhaitent pas que le projet soit envoyé s'il y a risque de conflits d'intérêts.

Nom	Institution

## VI- CONFIDENTIALITE

### Transmission par la Région du dossier à d'autres financeurs potentiels

En fonction des caractéristiques du projet, la Région se réserve la possibilité de transmettre le dossier à d'autres institutions susceptibles de contribuer en tout ou partie au financement (collectivités locales ; Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert de Technologie ; services de l'Etat, notamment dans le cadre d'éventuelles subventions FEDER). En cas de refus de cette transmission, remplacer la mention "OUI" par "NON" dans la case suivante:

Transmission du dossier :

**OUI**

### Publication par la Région d'informations relatives au projet

Si le projet est retenu pour financement, la Région se réserve la possibilité de rendre publiques les informations suivantes : le nom du coordinateur du projet et son adresse électronique, les noms des responsables scientifiques et techniques des partenaires du projet, les dénominations des partenaires qu'ils soient des entreprises ou qu'ils appartiennent à un organisme de recherche.

Toutefois, pour un projet de recherche partenariale organisme de recherche / entreprise retenu pour financement, la Région ne rendra pas publiques ces informations pour les personnes ou les partenaires qui lui en font la demande ci-après. En cas de refus de publication de tout ou partie de ces éléments, remplacer la mention "OUI" par "NON" dans les cases suivantes:

Nom du responsable scientifique :

**OUI**

Adresse électronique du responsable scientifique :

**OUI**

Dénomination du partenaire (si NON, celle-ci pourra être remplacée par la mention générique Entreprise ou Organisme de recherche) :

**OUI**

Résumé non confidentiel

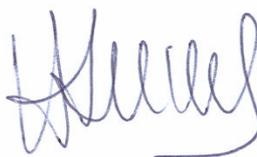
En cas de refus de publication, le nom et/ou l'adresse électronique ne seront pas publiés et/ou la dénomination du partenaire pourra être remplacée par la mention générique correspondante: "entreprise", "organisme de recherche", .... Dans tous les cas, la Région se réserve la possibilité de rendre public le résumé non confidentiel de la Section I.

## VII- SIGNATURES

### Signatures

**Nom du responsable (coordinateur scientifique) :**

Fait le 25/11/08 Nora Semmoud



**Nom du directeur de l'unité coordinatrice :**

Je certifie avoir obtenu l'accord des directeurs des laboratoires partenaires pour le dépôt de ce projet

**Signature :****Fait le**

Corinne Larrue  
Directrice de CITERES,  
UMR CNRS 6173



**NOTE IMPORTANTE : Le dossier ne doit pas être transmis directement à la Région, mais transiter par l'établissement tutelle principale de l'unité coordinatrice.**

## ANNEXE 1 - IDENTIFICATION DES PARTENAIRES ACADEMIQUES

Remplir une fiche pour chacun des partenaires académiques (unités de recherche : laboratoires ou équivalents)

### IDENTIFICATION DU PARTENAIRE (UNITE COORDINATRICE)

**NUMERO<sup>1</sup> :**  **NOM :** UMR CITERES

Nom et prénom du responsable scientifique pour le projet au sein du partenaire		SEMMOUD NORIA			
Fonction		PROFESSEUR			
Organisme d'appartenance		UNIVERSITE DE TOURS			
Email	norasemmoud@wanadoo.fr	Tél	06 75 74 97 80	Fax	02 47 36 15 36

### DIRECTEUR de l'Unité de Recherche et informations générales sur l'Unité :

Civilité Mme	Nom LARRUE	Prénom Corinne
Mail	corinne.larrue@univ-tours.fr	
Tél	02 47 36 15 19 / 02 47 36 70 53	Fax 02 47 36 15 36

<b>Unité de recherche (nom complet)</b>							
Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CITERES)							
N° Unité	UMR 6 173						
<b>Adresse complète</b>							
MSH 33, allée Ferdinand de Lesseps B. P. 60449							
Code postal	37 204	Ville Tours cedex 3					
<b>Site web :</b>							
<b>Etablissement(s) de tutelle :</b>							
BRGM	<input type="checkbox"/>	CEA	<input type="checkbox"/>	CEMAGREF	<input type="checkbox"/>	CNRS	<input checked="" type="checkbox"/>
INRA	<input type="checkbox"/>	INSERM	<input type="checkbox"/>	IRD	<input type="checkbox"/>	MNHN	<input type="checkbox"/>
U. Orléans	<input type="checkbox"/>	U. Tours	<input checked="" type="checkbox"/>	Autres (préciser) :			

#### Missions et mots-clés :

--

#### Chiffres-clés :

Nombres détaillés des permanents et non permanents, nombre de publications annuelles, etc., 100 permanents 4 contractuels Plus de 100 chercheurs associés Environ 100 publications annuelles
--

<sup>1</sup> Reprendre dans le reste du document la numérotation utilisée dans ces fiches d'identification

### Compétences et rôle dans le projet, autres projets sur des thématiques voisines

**L'habiter est le premier thème transversal de l'UMR CITERES impliquant les quatre équipes du laboratoire : Ipa-Pe, EMAM, LAT, CoST**

« Ce chantier vise à rendre plus intelligible l'habiter, notion bien délicate mais reconnue comme étant un élément fondamental du rapport des individus et groupes à l'espace, ses représentations, son organisation, etc. »

Ce chantier vise à prolonger la recherche qui a été menée dans le cadre d'un contrat ANR, géré par l'UMR et portant sur ce thème.

Il s'agit de la recherche EhEa « Espaces habités et Espaces anticipés » qui a duré trois ans de 2005 à 2007.

Les autres axes transversaux sont les suivants

**Outils d'analyse du paysage. Equipes: LAT, Ipa-Pe, EMAM**

L'analyse du paysage (entendu comme organisation de l'espace par ses ressources, les pratiques, les processus d'appropriation et de territorialisation) s'appuie sur la mobilisation de méthodes, d'outils et de techniques dont la maîtrise doit être partagée. Ce chantier mobilise les compétences développées par les équipes de CITERES depuis plusieurs années et tout particulièrement le LAT.

**Ville et politique. Equipes: CoST, EMAM**

Ce chantier vise à confronter et mieux aider à développer les recherches portant sur les processus de politisation des pratiques spatiales ordinaires et la construction des normes et des conventions ordinaires. Ce chantier prolonge les travaux communs déjà développés par les deux équipes qui se sont associées pour son développement.

**Fleuve, patrimoine et environnement. Equipes: Ipa-Pe, LAT, CoST, EMAM**

Ce chantier vise à associer et confronter les recherches des équipes qui portent sur ce thème, afin d'en mieux saisir la complexité due aux dimensions culturelles, naturelles, historiques et politiques de ces milieux, tout particulièrement habités. Ce chantier s'appuie sur tout un ensemble de recherches menées depuis plusieurs années comme celles conduites au sein de la Zone Atelier Loire.

### Publications principales les plus pertinentes (5 maximum)

*(Titre et références. Souligner les auteurs de l'unité)*

1. P. Melé, C. Larrue (dir. ), 2003, *Territoire d'action*, éd. L'Harmattan, collection Itinéraires géographiques
2. Y. Jean, M. Vanier (dir.), D. Andrieu, C. Calenge, C. Larrue, P. Melé, et al., 2008, *France : aménager les territoires*, éd. Armand Colin, collection U. par
3. N. Semmoud, 2007, *La Réception sociale de l'Urbanisme*, Paris, L'Harmattan, colle. Villes et Entreprises, préface de Jean-Pierre FREY, 254 p.
4. O. Sanmartin, F. Bost, L. Carroué, S. Colin, C. Girault, R. Le Goix, J. Radvanyi, 2008, *Images économiques du monde 2009. Géopolitique-géoéconomie*,
5. Laurent Cailly, 2007, « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », *Annales de Géographie* 116, 654, pp.169-187

## ANNEXE 1 - IDENTIFICATION DES PARTENAIRES ACADEMIQUES

Remplir une fiche pour chacun des partenaires académiques (unités de recherche : laboratoires ou équivalents)

### IDENTIFICATION DU PARTENAIRE (UNITE COORDINATRICE)

NUMERO :

2

NOM : Maison des Sciences de l'Homme de Tours

Nom et prénom du responsable scientifique pour le projet au sein du partenaire		Sylvette DENEFFLE			
Fonction		Directrice de la MSH			
Organisme d'appartenance		Maison des Sciences de l'Homme de Tours			
Email	<a href="mailto:sylvette.denefle@univ-tours.fr">sylvette.denefle@univ-tours.fr</a>	Tél	02.47.36.15.30	Fax	02.47.36.15.38

### DIRECTEUR de l'Unité de Recherche et informations générales sur l'Unité :

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Madame	DENEFFLE	Sylvette
<b>Mail</b>	sylvette.denefle@univ-tours.fr	
<b>Tél</b>	02.47.36.15.30	<b>Fax</b> 03.24.36.15.38

#### Unité de recherche (nom complet)

Maison des Sciences de l'Homme de Tours  
Unité Mixte de Service

**N° Unité (s'il existe)** UMS 1835

#### Adresse complète

Maison des Sciences de L'Homme de Tours / UMS 1835  
33, allée Ferdinand de Lesseps  
BP 60449

**Code postal** 37204 **Ville** Tours Cedex 03

**Site web :**

**Etablissement(s) de tutelle :**

BRGM	<input type="checkbox"/>	CEA	<input type="checkbox"/>	CEMAGREF	<input type="checkbox"/>	CNRS	<input checked="" type="checkbox"/>
INRA	<input type="checkbox"/>	INSERM	<input type="checkbox"/>	IRD	<input type="checkbox"/>	MNHN	<input type="checkbox"/>
U. Orléans	<input type="checkbox"/>	U. Tours	<input checked="" type="checkbox"/>	Autres (préciser) :			

### **Missions et mots-clés :**

Les missions de la MSH sont de promouvoir l'interdisciplinarité, l'inter institutionnalité et l'internationalisation des chercheurs non seulement à travers les différents services qu'elle met à la disposition de ses usagers mais également à travers le développement de la Recherche. la Maison des Sciences de l'Homme de Tours s'engage activement à valoriser toutes les activités scientifiques de ses équipes à travers : les contrats de recherches transversales, les colloques, les séminaires, l'accueil de chercheurs invités.

#### **La MSH en mots clés**

Villes, Territoires, Aménagement, Sociologie, Anthropologie, Urbanisme, Droit public...

**Chiffres-clés :**

Nombres détaillés des permanents et non permanents, nombre de publications annuelles, etc.,

La MSH de Tours est gérée par l'Unité Mixte de Services 1835 de l'Université François Rabelais de Tours et du CNRS. L'UMS 1835 comprend 7 personnes permanentes : enseignant-chercheur, ITA et IATOS et 5 contractuels. La MSH regroupe environ 300 chercheurs appartenant à 6 équipes différentes (UMR, EA et J.E) qui sont :

- CESR Centre d'Études Supérieures de la Renaissance UMR 6576
- CERMAHVA Centre de Recherche sur les Mondes Anciens, l'Histoire des Villes et l'Alimentation E.A. 4247
- CITERES Cités, Territoires, Environnement, Sociétés UMR 6173
- INTRU Interactions, Transferts, Ruptures J.E 2527
- LERAD Laboratoire d'Études des Réformes Administratives et de la Décentralisation EA 2108
- PAV Psychologie des Ages de la Vie EA 2114

On compte environ 200 doctorants rattachés à la MSH.

La production scientifique est dense. Annuellement, une centaine de publications est éditée par nos chercheurs aidés par notre service d'aide à la publication et à la diffusion des productions.

### Compétences et rôle dans le projet, autres projets sur des thématiques voisines

Pluridisciplinaire, la MSH porte un axe transversal de recherche autour de la question de l'habiter regroupant des chercheurs issus de disciplines diverses (architecture, urbanisme, aménagement, histoire, sociologie, géographie, droit...)

Elle conduit également de nombreuses recherches s'articulant autour des pratiques sociales d'habitat.

Ces travaux sont menés dans des cadres contractuels comme la recherche portant sur les Espaces habités, les espaces anticipés et l'appropriation de l'espace (ANR), avec des collaborations internationales et dans le cadre de thèses de doctorat.

### Publications principales les plus pertinentes (5 maximum)

*(Titre et références. Souligner les auteurs de l'unité)*

1. Utopies féministes et expérimentation urbaines d'édition, PUR, Rennes, à paraître en 2008, Sylvette DENEFFLE (sous la direction)

2. Espaces habités, espaces anticipés, appropriation de l'espace, février 2008, rapport scientifique du contrat Ehea, ANR 2005-2007 Recherche collaborative pluridisciplinaire avec Sylvette DENEFFLE, Sabrina BRESSON

3. Habiter Le Corbusier, en collaboration avec Sabrina BRESSON, Sylvette DENEFFLE, Annie DUSSUET, Nicole ROUX, PUR, Rennes, 2006, 310p

4.

5.

**ANNEXE 2- IDENTIFICATION DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU PROJET****IDENTIFICATION DU PARTENAIRE**NUMERO<sup>1</sup> : **IDENTITE DE L'ENTREPRISE**Nom ou Raison sociale : **Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise**Adresse du siège social : **5, place du 6 juin 1944 – 45000 ORLEANS**Adresse de l'établissement concerné par le projet : **3, rue de la Cholerie – 45000 ORLEANS**Tel : **02 38 78 76 76** – Fax : **02 38 78 76 50** - Site Internet : **agence.urba.orleans@auao.org**

Lieu d'inscription au RCS et/ou Répertoire des Métiers : .....

SIRET : **308 647 510 000 46** Code NAF : **7111Z**Forme juridique : **association 1901** - Date de création : **18 – 06 -1976**Effectif de l'entreprise : **21**

Montant du capital social Capital libéré à ce jour : .....

- En nature : ..... €

- En numéraire : ..... €

**APPARTENANCE EVENTUELLE A UN GROUPE**

L'entreprise est-elle détenue par une ou plusieurs autres entreprises ?

 Non Oui

Pourcentage dans le capital : .....

L'entreprise détient-elle une ou plusieurs autres entreprises ?

 Non Oui

Pourcentage dans le capital : .....

**IDENTITE DU DIRIGEANT ET ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**<sup>1</sup> Reprendre dans le reste du document la numérotation utilisée dans ces fiches d'identification

Nom et prénom : **MARGUERITTE René**

Fonction : **Directeur**

Activité principale : **Etudes, documentation, information et concertation en matière d'aménagement et d'urbanisme** Créée en 1976, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise est un organisme d'études sans but lucratif qui a pour vocation d'assister les collectivités locales et l'État dans leurs réflexions en matière d'aménagement et d'urbanisme. Elle a participé depuis sa création au développement de l'intercommunalité et a ainsi élaboré les documents d'urbanisme dont les principes régissent le développement et le fonctionnement de l'agglomération orléanaise : le SCoT, le plan de déplacements urbains, le programme local de l'habitat.

Autres activités : **expositions**

.....

.....

.....

#### EFFECTIFS DE L'ETABLISSEMENT CONCERNE PAR LE PROJET

Répartition des effectifs concernés par le projet au début et à la fin du projet

EFFECTIFS :	CDI		CDD		AUTRES		TOTAL	
	Début du projet	Fin du projet						
Nombre de postes	<b>3</b>	<b>3</b>					<b>3</b>	<b>3</b>
Temps équivalent temps plein	<b>2 mois</b>	<b>2 mois</b>					<b>2 mois</b>	<b>2 mois</b>

L'entreprise est-elle certifiée (Qualité, Sécurité, Environnement etc....) ? A-t-elle une démarche en cours ? .....

.....

.....

.....

Historique de l'entreprise : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Descriptif des locaux, laboratoires, installations de R&D, surfaces :.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyens techniques de l'entreprise (liés au projet), matériels, installations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentations des produits et des marchés : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE**

Je soussigné(e)

**Margueritte René**

Nom

Prénom

**Certifie être dûment habilité(e) à engager l'entreprise et atteste que :**

(Cocher les cases et remplir le document ci-après)

 L'intérêt de l'entreprise pour le projet est le suivant :

Dans le cadre de la mise en œuvre du ScoT et du PLH de l'agglomération orléanaise, cette recherche servira à

- réaliser en appui des collectivités, un travail de programmation plus cohérent avec les besoins des ménages.
- faire évoluer les acteurs du marché immobilier (promoteurs, aménageurs, etc.) et les concepteurs (architectes, urbanistes et paysagistes) dans leurs pratiques.
- enrichir nos missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités, par la collaboration avec des chercheurs, tant dans la mise en œuvre des PLH, que dans la programmation d'opérations d'habitat pilotes.

Ce travail peut aussi nous éclairer en matière de stratégies résidentielles des ménages, de mobilités et de déplacements, ainsi que sur leurs pratiques de mobilités quotidiennes.

 Les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts ; L'entreprise n'est pas en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation ; L'entreprise est à jour de ses obligations fiscales, sociales et environnementales ; L'entreprise participera au projet de la façon suivante :

- participation aux différents ateliers depuis la mise en place du travail de terrain jusqu'aux synthèses et restitutions
- acteur ressources, conseils et cadrage contextuel
- appui à la diffusion et à la valorisation de la recherche (accueil des ateliers, séminaires, expositions...)

**Cachet****Date 4/12/2008****Signature du représentant légal**

**agence d'urbanisme**  
 l'agglomération orléanaise  
[www.auro.org](http://www.auro.org)

le Directeur,  
 René MARGUERITTE

### ANNEXE 3- CV DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE PRINCIPAL

**SEMMOUD Nora** née le 24/10/56

**Professeur des universités** en géographie et aménagement, Université François Rabelais de Tours

**Chercheuse** EMAM (Equipe Mondes Arabes et Méditerranéens) UMR CITERES 6173 (Cités territoires environnement et sociétés), Université François Rabelais de Tours.

**Fonctions** : directrice adjointe de l'UMR CITERES, responsable d'EMAM et membre du conseil de l'UFR Droit et sciences sociales

#### Cursus

1980 Diplôme d'Etat d'architecte de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger, sur le thème de : *Habitat et industrialisation du bâti*.

1989 Magister en Urbanisme de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger, sur le thème *Habitat illicite et stratégies urbaines à Alger*.

1994 Certificat de Formation Doctorale du Département Composition Architecturale et Urbaine de l'université de La Sapienza à Rome

1996 Doctorat en Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université du Val de Marne, Paris XII, sur *Les Stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*.

2005 Habilitation à diriger les recherches, Université du Val de Marne, Paris XII, sur *La Réception sociale de l'Urbanisme*

#### Recherches les plus récentes

2005-2007 Recherche ANR : *Espaces habités, espaces anticipés ; qualification, appropriation et analyse*

2005-2008 Recherche FSP (Fond de solidarité prioritaire) Ministère des affaires étrangères : *Faire la ville en périphérie (s). Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*.

2002-2005 Recherche dans le cadre du CERAMAC : *Economie solidaire et espaces fragilisés auvergnats. Une participation à la dynamique des territoires*. Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire et au Développement durable.

#### Publications

Ouvrage, 2007, *La Réception sociale de l'Urbanisme*, Paris, L'Harmattan, colle. Villes et Entreprises, préface de Jean-Pierre FREY, 254 p

Chapitre d'ouvrage avec (Franck) CHIGNIER RIBOULON, 2004, « Politique urbaine et marginalité des villes auvergnates », in KRZEMIEN (Kazimierz) (dir.), *Les Transformations du milieu montagnard Carpates-Massif central et autres montagnes d'Europe*, Cracovie, Institute of Geography and spatial Management of the Jagiellonian University, tome 113, pp. 153-170

Ouvrage collectif, 2007, co-dirigé avec CHIGNIER-RIBOULON (Franck), *Nouvelles attractivités des territoires et engagement des acteurs*, Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC, N°24, 247 p.

Article, 2008, « *Les mutations socio-spatiales d'une ancienne cité ouvrière Michelin (la Plaine à Clermont-Ferrand)* », Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 52, No 146, pp. 137-157.

Article, 2007, « Habiter et types d'habitat à Alger », revue Autrepart, n° 42, Variations, pp. 163-180.

Article, mai 2005, « Valorisation patrimoniale et changement social : un pléonisme ? », in GRAVARI-BARBAS (Maria) (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, pp. 265-280.

Article, 2004, « Mixité fonctionnelle à défaut de mixité sociale ? », *Annales de Géographie*, n°640, pp. 612-625.

Article, décembre 2003, « L'Habiter périurbain : choix ou modèles dominants », in *Les agriculteurs dans la cité*, Revue de Géographie Alpine, tome 91, N°4, pp. 55-64.

Actes de colloque LERASS, avec (Franck) CHIGNIER RIBOULON, 2006, « Le Forum de Nowa Huta, un outil d'affirmation du local dans les processus décisionnels métropolitains de Cracovie (Pologne) », (Stephan) BRATOSIN, (Dominique) BERTELLI (textes réunis par), *Démocratie participative en Europe*, publiés avec le concours de la revue Sciences de la Société, le 15, 16 et 17 nov. université Paul Sabatier de Toulouse, pp. 259-267.

Actes de colloque, janvier 2004, (avec comité de lecture), « Face-à-face entre habitants et acteurs institutionnels. Centre ancien d'Issoire (Puy de Dôme) » in *L'Avenir des petites villes*. Publication de l'Université Blaise Pascal CERAMAC Clermont Ferrand, N°21, pp. 296-310.

#### Activités professionnelles les plus récentes

2006 Consultante auprès de communes du Puy de Dôme pour la mise en place de leur PLH

1999-2002 Service d'urbanisme de la Mairie de Saint-Étienne, ingénieur subdivisionnaire territorial, respectivement, responsable adjointe de la division Planification Urbaine et Publicité, responsable du Bureau d'Etude de Maîtrise d'Ouvrage, de Programmation Urbaine et d'Infographie et assistant à maîtrise d'ouvrage.